

Mézidon-Vallée-d'Auge

Le Pays d'Auge du 6 septembre 2024

471 mots

Le président du Département en visite de rentrée au collège Boris Vian

Le président Jean-Léonce Dupont et la Directrice académique Armelle Fellahi, étaient au collège Boris Vian, mardi 3 septembre.

À l'occasion de la rentrée scolaire 2024-2025, Jean-Léonce Dupont, Président du Conseil départemental du Calvados visitait le collège Boris Vian, de Mézidon Vallée d'Auge, en compagnie d'Armelle Fellahi, Directrice académique des services de l'éducation nationale, de François Aubey, maire de Mézidon Vallée d'Auge, d'Alexandra Marivingt et Xavier Charles, conseillers départementaux et de Karine Gau, Principale de l'établissement. Lors de cette visite, la délégation officielle a visité l'ensemble du collège, puis est allée au contact des élèves et de leurs professeurs.

Un collège restructuré

Cet établissement, construit en 1982, a fait l'objet d'un programme de restructuration et de réorganisation complètes, confié au cabinet L2 Architectes, situé à Hérouville-Saint-Clair. Démarrée en septembre 2021, cette opération comportait plusieurs phases de travaux. La première phase, concernant le CDI (documentation), ainsi que les salles de sciences et de cours, a été livrée au printemps 2022. La deuxième phase, concernant la restauration scolaire, le foyer des élèves, le pôle de vie scolaire et trois salles banalisées, s'est achevé à la fin de l'année 2022. La dernière phase de travaux, comprenant la salle polyvalente, les locaux des professeurs, l'administration ainsi que des salles de cours, a été menée de manière concomitante depuis le début de l'année 2023. Les travaux se sont achevés au mois de mai 2024. Le budget total de l'opération, entièrement financé par le Département du Calvados, s'est élevé à 6,24 millions d'euros.

Trente-deux mois de travaux

Cette grande opération s'est étalée sur trente-deux mois, selon un programme de restructuration complet : Restructuration intérieure de l'établissement (Restauration, administration, CDI, laboratoire de langues). Aménagement d'une salle polyvalente et d'un foyer. Amélioration énergétique (isolation thermique et phonique, remplacement des menuiseries extérieures, étanchéité, refec-tion des installations électriques et de chauffage, ventilation). Réaménagement des sanitaires et récupération des eaux de pluie pour les alimenter. Mise en place de panneaux solaires. Rénova-tion des logements de fonction. Travaux d'accessibilité.

La rentrée 2024-2025

À la rentrée 2024, le collège Boris Vian compte 470 élèves. Près de 80% sont demi-pensionnaires et moins d'un quart des élèves sont boursiers. L'établissement propose deux dispositifs ULIS, Unités locales d'inclusion scolaire, destinés à l'accueil d'élèves en situation de handicap.

Le dispositif Collège+

Le dispositif Collège +, expérimentation à l'échelle calvadosienne destinée à répondre aux évolutions des pratiques éducatives et des modes d'organisation, sera bientôt déployé au collège Boris Vian. Une réflexion va être lancée avec les équipes et les élèves, pour la création d'un "learnin'glab", salle de classe aménagée de manière différente, afin d'améliorer les conditions d'apprentissage et d'enseignement, et s'adapter à plusieurs types de pratiques pédagogiques.



De gauche à droite, Alexandra Marivingt, Armelle Fellahi, Xavier Charles, Karine Gau, Jean-Léonce Dupont, François Aubey.



Visite en classe de SVT.